

propreté dans les espaces verts un événement participatif qui en jette

La Ville de Lausanne organise au parc Bourget une action publique de ramassage des déchets dans les espaces verts aux côtés du cheval urbain, dans le cadre de la mise en œuvre du préavis « qualité de vie dans les parcs lausannois ». La population est invitée à s'inscrire à cet événement et à se rendre **vendredi 12 juin à 16h45** devant l'entrée principale du camping de Vidy pour le début de cette action de sensibilisation. Pour remercier les participants, un moment convivial clôturera la journée.

La population lausannoise vit et évolue dans un environnement urbain de grande qualité grâce, notamment, à ses espaces verts. Attractifs et conviviaux, ces derniers subissent une pression grandissante; les déprédations dont pâtissent ces espaces de détente ont pour conséquence, entre autres, une augmentation de la charge de travail pour les jardiniers du service des parcs et domaines. Pour faire face à ces nuisances et garantir une meilleure qualité de vie dans les parcs, le préavis « qualité de vie dans les parcs lausannois » a été validé par la Municipalité.

Dans le but de sensibiliser les usagers à la problématique des déchets sauvages (*littering*), une action « cheval urbain » est mise en place au parc Bourget. La population est invitée à y participer pour mettre la main à la pince à déchets. Rendez-vous est donné **vendredi 12 juin à 16h45** devant l'entrée principale du camping de Vidy. Du matériel de ramassage des déchets sera fourni aux participants qui seront encadrés par des collaborateurs du service des parcs et domaines. L'action se terminera vers 20h par un moment convivial autour des grills publics, où des saucisses et des boissons seront offertes. La participation est gratuite, mais les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable. L'événement sera reconduit en cas de mauvais temps et les participants seront informés le cas échéant via internet (www.lausanne.ch/nature) ou en téléphonant au 021 315 57 15.

le cheval urbain : emblème de la lutte contre le *littering*

Déjà utilisé avec succès dans le passé, le cheval urbain est le principal acteur d'événements ponctuels de grande visibilité mis en œuvre pour sensibiliser la population et les usagers aux problèmes du *littering*. Le cheval urbain fait son retour à cette occasion sur les bords du lac et dans les parcs lausannois. Une déchetterie mobile, hypotractée, accompagnera les bénévoles pour le ramassage des déchets.

préavis « qualité de vie dans les parcs lausannois » - piqure de rappel

Pour rappel, le préavis « qualité de vie dans les parcs lausannois » est un concept global dont le but est d'assurer la qualité de vie dans les parcs lausannois sous l'angle de la propreté, de la sécurité et du respect de la nature. Il propose un entretien renforcé par une mécanisation du nettoyage et l'introduction de règles d'usage comme l'interdiction de l'utilisation de grills jetables. Une convention de collaboration novatrice avec la police est également mise en place afin d'assurer la meilleure cohabitation avec les riverains. Dans certains parcs situés à proximité immédiate d'habitations, la Municipalité pourrait limiter la musique ou la consommation d'alcool en concertation avec tous les partenaires. Il ne s'agit en aucun cas d'une interdiction générale, mais simplement de la possibilité de pouvoir prendre des mesures, pour mieux préserver la tranquillité publique. A l'heure actuelle, seul le parc du Mudac fait l'objet d'une décision d'interdiction de musique après concertation entre les riverains et les gymnasiens qui ont signé une convention d'accord.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00

[Inscription obligatoire](#)

Lausanne, le 8 juin 2015